

Le paysage comme tissage

VIRGINIE PIGEON

Architecte et paysagiste, j'ai été formée en architecture dans les années 1990 à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc où Anne Rondia enseignait. Curieusement, je ne l'ai pas rencontrée pendant mes études qui ont pourtant initié mon attrait pour le paysage. Au cours de mon premier cycle de formation, j'ai été confrontée au projet d'espace public par deux exercices d'atelier¹ qui abordaient cet aspect un peu exceptionnellement dans le cursus². Ces exercices ont fondé mon intérêt pour l'espace ouvert et le paysage, que j'ai cherché à appréhender, dans un premier moment, par l'urbanisme. J'ai passé ma quatrième année en séjour Erasmus à Marseille. Ce fut l'occasion de voyager en Europe, de visiter plusieurs écoles d'architecture et de me donner un premier aperçu de ce qui accaparait les enseignements et constituait les bases théoriques de l'urbanisme : la ville comme un ensemble de faits architecturaux. Des concepts, des images, souvent éloignés de la réalité ou des spécificités des sites de projet, accompagnaient l'apprentissage de la planification à partir de l'architecture, cherchant néanmoins à remettre en question, d'une manière ou d'une autre, la conception par zonage de la ville fonctionnaliste des trente glorieuses. De retour à Liège, j'avais manqué l'atelier d'option d'Anne Rondia et de Marie Roosen³, qui mobilisait la rencontre des acteurs locaux dans la réflexion sur la transformation de la ville par l'espace public et le paysage. Sans savoir ce que j'avais raté, c'est au travers du mémoire de fin d'études que j'ai abordé la pensée du paysage pour ne plus la quitter.

J'ai retrouvé Anne Rondia en 2009 en tant que collègue, quand j'ai rejoint, après un diplôme à l'École Supérieure du Paysage de Versailles, l'équipe d'enseignants de l'Institut qui m'avait formée en architecture.

J'ai intégré l'atelier qu'Anne donnait alors en tronc commun aux étudiants de troisième année⁴ et qui remplaçait l'approche à l'échelle du jardin par une lecture du paysage urbain aux multiples échelles. Ce que j'avais entrevu à Versailles était mis en pratique, là, sous mes yeux, et transmis par le projet aux candidats-architectes. La ville était appréhendée et décrite par le paysage : ses espaces ouverts structurants, ses continuités spatiales et écologiques, ses systèmes et maillages d'espaces publics, ses ambiances et ses perceptions sensibles. La lecture se faisait sans privilèges pour le bâti. « La chaussette était retournée », comme on aime à le dire entre praticiens de l'espace ouvert : le paysage se lisait par le vide, à travers les échelles, et non par l'architecture et ses « abords ». La conception d'un urbanisme comme discipline basée sur des modèles sans compromis était bien entendu évacuée. La logique de commande programmatique était elle-même contournée afin de laisser les sites et contextes d'étude nous dire ce dont ils avaient besoin. C'était, comme l'exprime Sébastien Marot, « l'idée de reconquête (d'un paysage) ou le primat du site »⁵. Cette méthode passait par la lecture et la description, par l'analyse inventive⁶ qui renforçait l'articulation étroite et significative entre description, interprétation du site et aménagement. La notion de limite était remise en question, l'approche par le paysage faisant sauter les cadres liés aux statuts publics et privés, envisageant les coutures, les réparations. Cet atelier de projet paysager déplaçait nos attentions du décoratif au vivant, interrogeant nos références esthétiques. Alors que les candidats-architectes cherchaient à implanter des arbres nains, aux formes maîtrisées et artificielles, ressemblant aux abstractions de leurs maquettes (selon les modes, on est

passé de l'attrait pour l'érable *Globosum* à la couronne sphérique et compacte, au bouleau planté en rangs serrés pour garantir sa dominante verticale ...), Anne n'avait de cesse d'inciter au relevé et au dessin des arbres matures existants au port naturel, d'encourager leur représentation en élévation, de constater leurs dimensions et leurs spécificités et de penser en conséquence la manière d'accompagner la plantation de nouveaux arbres, de les implanter dans le projet et de les soigner, avec un amour pour le vivant et ses surprises, qui bousculait la formation.

J'ai beaucoup appris en l'assistant dans cette charge d'enseignement. Je me souviens de l'ouvrage qui accompagnait entre autres la formation des étudiants : *l'Urbanisme végétal*⁷ de Caroline Stefulesco était un livre trésor par lequel Anne transmettait son attachement à l'arbre en tant que sujet et partenaire.

Ce changement de regard qu'elle proposait au profit du vivant, de l'environnement et du paysage était précurseur en Belgique tant au niveau de la formation, de la pratique que de la culture du paysage. Sa démarche s'articule au développement du paysagisme dans les pays limitrophes et contribue à son ancrage chez nous.

Aux Pays-Bas, face au travail de reconstructions de l'après-guerre, la pensée paysagère s'était déployée dans les universités abordant l'aménagement du territoire avec une certaine conscience du fait que le territoire hollandais, toujours en tension quant à la maîtrise de l'eau, était depuis des siècles un paysage artificiel négocié par l'homme, et que la densité bâtie nécessitait une réflexion accrue sur les qualités de l'espace ouvert et sur les logiques écologiques de cohabitation⁸.

En France, c'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que le gouvernement créa la Section du Paysage et de l'Art des Jardins (SPAJ) à Versailles, afin d'intégrer la dimension jardinée dans les équipes de planificateurs chargées de la reconstruction de la France dévastée⁹. Néanmoins, cette reconstruction d'après-guerre se fonde principalement sur les préceptes du mouvement moderne et donne lieu à l'étalement d'un espace vert diffus, résiduel, sans forme propre et originale. Ces timides références esthétiques sont souvent corrélées aux expériences du jardin anglais et à ses interprétations parisiennes datant de la période d'Adolphe Alphand¹⁰. Le paysage moderne est simplement le négatif des volumes construits et résiste difficilement aux impératifs de la densification.

Les événements de mai 1968 font bouger les lignes. L'influence de la gauche radicale fait de l'espace public le symbole des luttes politiques. *Le droit à la ville* est publié par Henri Lefebvre¹¹. L'ouvrage critique la généralisation de la logique de profit capitaliste ayant pour conséquence une conception de la ville qui n'est plus le fruit d'un projet social. Dans ce contexte polarisé, le jardin acquiert pour certains une valeur autre qu'individuelle et sa dimension intime est mise de côté, dans les agences d'urbanisme engagées, pour la grande échelle de la ville-jardin. Le parc public urbain devient la figure autour de laquelle doit s'organiser la ville nouvelle, permettant de retrouver de possibles appropriations à l'échelle du quartier.

Les jeunes paysagistes militants, tels Jacques Simon, fils de forestier et Michel Corajoud, formé aux Beaux-Arts, regrettent l'absence d'une pensée ou d'une « imagination paysagiste » chez les commanditaires en urbanisme : dans le projet moderne, l'espace vert n'a, selon eux, pour vocation

que d'aérer les nouveaux ensembles urbains avec parfois quelques motifs décoratifs issus de la pratique des écoles horticoles, mais jamais de pensée paysagère¹². Avec Jacques Sgard, qui avait pratiqué, en stage et par la recherche, le paysagisme à l'échelle territoriale aux Pays-Bas, ils entendent donner une nouvelle noblesse au végétal ordinaire des grands paysages français, et interroger la place du grand paysage dans la théorie de l'urbanisme. Dans les cultures du nord de l'Europe, le paysagiste agit en médiateur entre la nature et l'humain, à partir d'une compréhension fine des dynamiques du vivant. Ils encouragent donc à la SPAJ la création d'un cours d'écologie végétale permettant d'anticiper les possibles d'un site à partir de l'observation de sa flore et de son sol¹³. Sous leur influence, entre autres, l'École Nationale Supérieure du Paysage s'autonomise, en 1976, de l'École Horticole de Versailles dont elle n'était qu'une section.

Michel Corajoud fait partie des paysagistes français ayant le plus travaillé à rendre accessible et applicable une théorie du paysage ajustée aux processus de projet. Entre ses écrits et propositions méthodologiques, et la pratique et l'enseignement qu'Anne développe au même moment, je constate de nombreux liens qui m'amènent à proposer les quelques points ci-dessous.

HORIZON ET LIMITES

Précurseurs du paysagisme contemporain sur nos territoires, ces praticiens d'un nouveau genre voient le paysage comme un tout, présent dans tout. Ce n'est pas Lucien Kroll et son *Tout est paysage*, discrètement publié en 2001, qui les aurait contredit : « Je ne parle jamais d'architecture en soi

(ce serait peut-être la besogne d'un médecin ou d'un comptable...) ni d'urbanisme (ce serait celle d'un industriel, d'un génie militaire ou d'un géomètre cadastral...). Toutes ces professions sont honorables, mais peu « holistes » : le paysagisme, lui, est holiste de naissance et lorsque l'architecture s'y fonde, elle devient aussitôt outil de civilisation. »¹⁴

Le paysage est dans tout : il s'agit, à travers le projet, de repenser en même temps l'espace ouvert, le bâti et les pratiques habitantes. Il n'est pas tant question d'une commande ou d'un programme que de saisir les enjeux de ce paysage total, ce à quoi Anne, pour Liège, travaille sans répit dès le début de sa carrière, cherchant à n'en oublier aucun composant, à le régénérer, à le rendre accessible le plus possible à chacun et de partout, et donnant à apprécier sa diversité et ses particularités.

Résister à la domination des intérêts privés dans l'espace public est un credo pour ces nouveaux paysagistes. Le développement de cette éthique de la préservation du public passe par la sensibilisation des élus et des fonctionnaires aux enjeux de l'espace et à la nécessité du vide. En intégrant les services de la Ville, Anne s'attelle à cette tâche, certainement délicate parfois, de remettre en question, dans le dialogue et la co-construction, les pratiques de toute une chaîne d'intervenants techniques, de la production des plantes dans les serres de la Ville aux modalités d'entretien et de gestion des espaces, afin de diffuser une pensée de la ville-jardin basée sur une refonte écologique, poétique et spatiale.

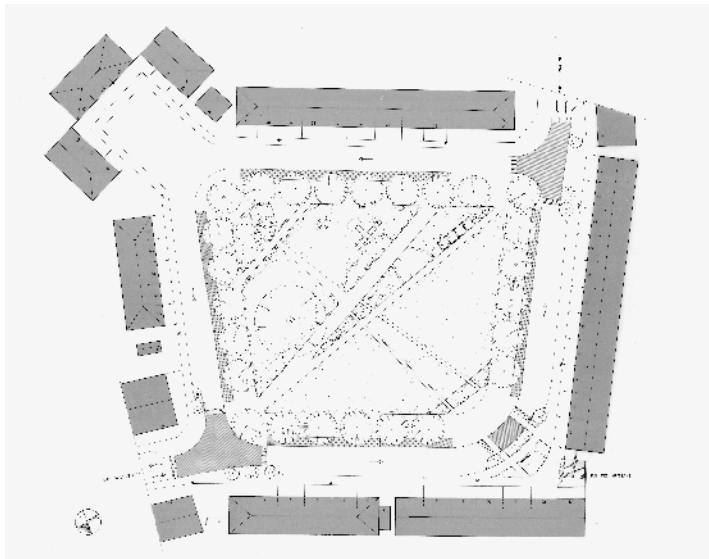
Ces avant-coureurs conçoivent le paysagisme comme un acte de thérapie plus que comme un acte créatif : régler des failles, des ruptures, des oublis, des grincements, relier plutôt qu'enjoliver ou décorer. Le jardin privatif d'ornement les intéresse

peu: la ville entière doit offrir la générosité sensorielle et engageante du jardin. Les limites du paysage sont poreuses, et l'horizon est commun: « L'horizon, c'est le tremblement de la limite, la ligne poreuse. L'un des premiers réflexes à avoir est d'outrepasser la limite, puisque les espaces transgressent les bornes et les propriétés, puisent leurs qualités au-delà de leurs propres frontières. Quelle que soit la commande, il s'agit toujours de sortir du territoire qui nous est assigné »¹⁵. Cette pensée de l'horizon est issue de textes de Michel Corajoud publiés pour la première fois à l'époque du démarrage du projet des coteaux¹⁶ de la Citadelle, un projet qui a pu se constituer grâce à l'intégration de rapports au sol, au ciel et à l'horizon, au détournement et à la remise en question des limites, sans les réduire à des questions de propriété.

GÉOMÉTRIE ET ENCHAÎNEMENTS

Le paysagisme des années 1990, que ce soit à travers les travaux de Michel Corajoud, de Gilles Vexlard, d'Alexandre Chemetov ou de Michel Desvigne, montre un attachement évident à la géométrie, en résistance à des formes molles et indécises qui tenteraient le mimétisme, et qui opposeraient de manière trop binaire les formes de la nature et les formes urbaines. Le paysage doit trouver comment s'imposer dans la rationalité de la ville, sans chercher à imiter la nature. La géométrie apparaît donc comme un outil de travail permettant de restaurer des continuités, de prolonger des règles de composition, de participer à la ville sédimentaire, de permettre à ses logiques de se manifester, de « réconcilier

Place Joseph Dejardin, plan terrier.

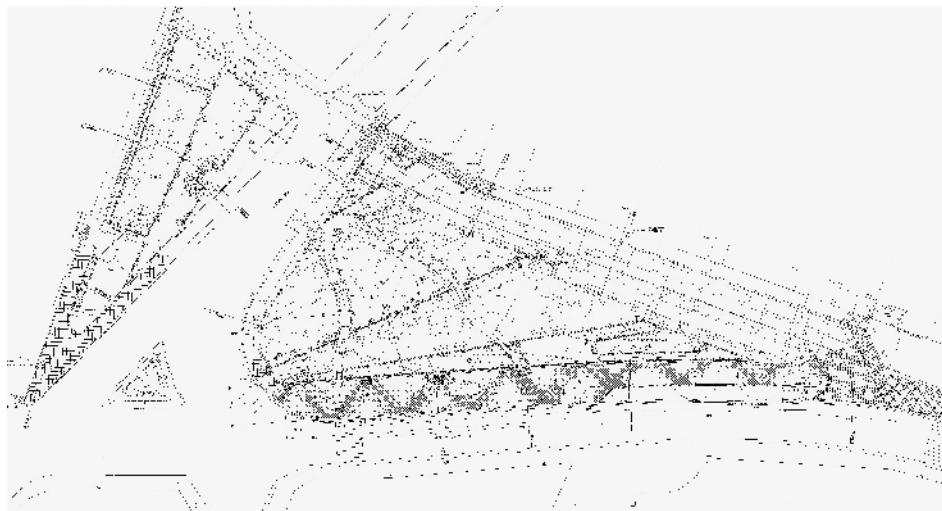


les fragments chaotiques »¹⁷. La géométrie est un des terrains communs de la ville et de l'espace ouvert. À travers elle, le paysagisme engendre une maïeutique, crée un dialogue, fait prendre conscience de continuités implicites. Il accompagne plutôt qu'il fonde. Cette posture me semble assez lisible dans les premiers travaux d'Anne, notamment à la place Joseph Dejardin¹⁸, où les axes de composition soulignent la perspective profonde et les cheminements transversaux, le sol bombé renforçant l'impression d'être au point haut du paysage. On retrouve ce même soin apporté à la composition, entre autres, au jardin Emile Wiket¹⁹, déclinaison de triangles associée au

tracé des alignements d'arbres existants et à la forme de l'espace ouvert; au Trixhay²⁰, espace repris sur la voirie et soulignant la topographie par un emmarchement doux, ou au parc de Sainte-Agathe²¹, dont la composition s'assouplit selon la topographie, reprenant les traces d'anciennes allées. Cette manière de proposer une géométrie discrète, de trouver la position relative et juste de chaque petite chose dans l'espace pour qu'elle produise du lien est présente dans l'ensemble de son travail.

Les paysagistes praticiens font également appel aux formes rationnelles des paysages ruraux et agricoles, à leurs relations au socle géologique, à la poésie

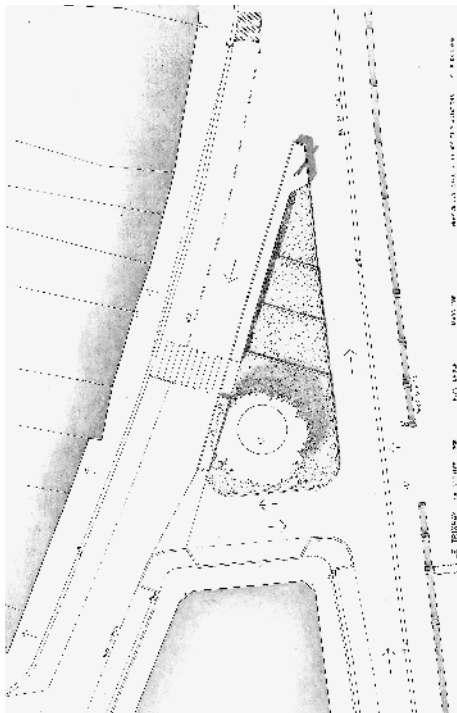
Jardin Emile Wiket, plan terrier.



qui naît de ces adéquations, de cette négociation avec un substrat parfois rebelle. L'idée que le paysagiste est aussi l'héritier des paysans engage une franche remise en question de l'opposition ville-campagne et la pensée d'un nouvel état où l'on cultive en ville l'espace ouvert en tant que cause commune. Cela résonne en moi avec les mots qu'Anne utilise quand elle évoque son enfance, ses explorations de paysages étendus, l'imprégnation des textures, des atmosphères, de l'éphémère, la découverte progressive, par la curiosité, des logiques de milieux, l'amour du jardinage, son apprentissage par le faire. « La force des paysagistes est en effet de

nourrir une culture commune de la ville et de la campagne qui amène à redécouvrir la ville comme un sédiment d'interprétations successives, comme un site, et d'autre part à considérer la campagne comme produite et entretenue historiquement, comme un artefact. »²² Cette corrélation est indubitablement à l'œuvre dans les nouveaux parcs liégeois qu'Anne repense au fil de sa carrière, qui nous immergent dans cette imbrication intense du naturel et du culturel, du spontané et de l'entretenu, du proche et du lointain, et où l'on sent en filigrane la présence ténue des paysages productifs d'hier et d'aujourd'hui.

Trixhay, plan terrier.



Parc Sainte-Agathe, plan d'ensemble.



PAYSAGE HABITÉ

Si les années 1990 ont donné lieu en Europe à des projets de paysage ancrés dans une recherche formelle et une maîtrise de la géométrie spatiale s'imposant comme esthétique – jusqu'à la radicalité du parc de la Villette à Paris –, celle-ci ne s'est jamais montrée maniérée dans les aménagements mis au point par Anne.

On constate d'ailleurs dans ces années-là une inclusion progressive, dans les champs du paysagisme, d'autres modalités d'approche de l'espace. C'est peut-être la diffusion et la traduction des travaux de John Brinckerhoff Jackson²³ qui redonnent, entre autres, du souffle aux lectures de l'espace habité, à ce qui fait les aspérités du territoire ordinaire, vécu et produit par les habitants. Les liens que certains paysagistes entretenaient depuis mai 1968 avec les approches sociologiques reprennent vie : on pense à celles d'Henri Lefebvre en 1974²⁴, à la revue *Landscape* de Jackson ou aux travaux de Jacques Simon dans les revues *Urbanisme* en 1973, ou *Aménagement des espaces libres* en 1976, qui mettent le paysage partagé et habité au cœur de la réflexion, révélant la dimension politique des confrontations de perceptions dans les territoires de banlieues.

Dans ces recherches, l'expérience vécue apparaît comme l'approche incontournable pour résister à l'homogénéisation moderne. Elle est à nouveau convoquée à la fin des années 1990 pour faire face à une pensée du paysage trop exclusivement associée au registre du regard et de la représentation.

Les approches participatives et collaboratives dans les projets de paysage se multiplient dès le début des années 2000, renforcées par l'avènement d'une pensée

du développement durable qui inclut la composante sociologique²⁵, et par la toute fraîche définition de la notion de paysage par la Convention européenne, qui prend en compte les perceptions des populations : « Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu où les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. »²⁶

L'émergence de ces démarches participatives est encore renforcée par une remise en cause grandissante de la représentativité en démocratie, ces modes de décision politique semblant dans l'impasse pour relever les défis de la crise écologique.

Cette approche du territoire habité donne une épaisseur et une singularité au projet de paysage, au-delà des processus de verdurisation métropolitains – images de coulées vertes participant parfois plus au *greenwashing* qu'à une réflexion engagée sur des questions d'accès à l'espace public, de bien être au quotidien ou de justice spatiale. À cette récupération du vert par les stratégies de la ville commerciale, Anne privilégie, dès le début de sa carrière, le commun, un terme qui a le vent en poupe ces derniers temps dans les outils alternatifs de l'aménagement. Elle n'a pas attendu l'officialisation du grand retour de l'implication citoyenne dans la fabrique de la ville pour l'expérimenter dans ses projets. J'ai appris qu'elle était une lectrice de Pierre Sansot²⁷, dont la démarche me semble s'attacher, à partir d'une description des mouvements, des gestes et de la parole de l'habitant, à restituer les qualités imaginaires, sensibles et intersubjectives qui produisent l'espace habité.

Le travail de rencontre et de partage avec les habitants et usagers de chacun des sites dont elle a pris soin traduit cette attention

perpétuelle et fondatrice dans la posture d'Anne, et dont l'écho résonne dans ses nombreux projets.

L'atelier master qu'elle mena avec Marie Roosen à partir de 1994 à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc s'intitulait *Lieux communs et urbanité*. Il renvoyait à une pensée du territoire conçue à partir des acteurs et visant à comprendre « comment s'articulent les logiques de production, de gestion et d'appropriation de l'espace public ». À travers le projet, les enjeux généraux de l'urbanisme et de la sociologie y étaient articulés avec « les pratiques et l'imaginaire collectif des « lieux communs »²⁸.

En 2009, nous avons également eu l'occasion, mon associé Sébastien Ochej et moi-même, de côtoyer Anne en tant que maître de l'ouvrage dans le cadre de l'aménagement du Jardin Morinval-Quatre Tourettes au quartier Nord; notre offre, en association avec l'atelier d'Alain Richard, ayant été retenue sur base d'un cahier des charges rédigé par Anne et son service. Elle avait conçu le marché en donnant une place importante au processus participatif, ce en quoi nous étions novices,

mais motivés et créatifs. C'est là que nous avons improvisé une première méthode de rencontre citoyenne, méthode que nous continuons d'ailleurs d'implémenter et d'amender depuis lors, parce qu'Anne nous a convaincus de la valeur et de la nécessité de ces démarches²⁹.

On le lit dans l'histoire de ses projets, Anne prend le temps, le temps qu'il faut, pour aller à la rencontre des habitants des lieux qu'elle interroge, sans a priori, sans faux-semblants, avec patience et curiosité, et déployant quantité de moyens inventifs et généreux pour initier les dialogues, jusqu'à cuisiner pour les participants. Parfois, leurs récits prennent littéralement corps dans les aménagements, comme c'est le cas sur la placette Maghin³⁰, formant des motifs gravés dans le pavage. Parfois, les utilisateurs sont invités à faire chantier: dans la cité Naniot, sur la place Jules Seeliger³¹, les enfants participent à la réalisation d'une rigole en galets associée à la fontaine... Je crois qu'à chacun de ses projets, Anne est devenue elle-même habitante des lieux. Grâce à son attention et à sa persévérance, elle semble les connaître mieux que quiconque, en empathie avec les multiples dynamiques en présence.

Place Jules Seeliger, chantier participatif.



Place Maghin, pierre gravée.



TEMPS ET MOUVEMENT

Le temps est une composante à la fois discrète et omniprésente dans la trajectoire de projection d'Anne. Le temps à écouter, à recueillir, à faire avec ceux qui sont là, nous l'avons vu.

C'est aussi le temps à construire, à démêler, à débloquer, à ouvrir les possibles, considérant le projet lui-même comme une chose vivante, en croissance, ayant son propre rythme avec lequel il faut composer. Anne ne se disperse pas : sa carrière se construit sur la patience de fabriquer progressivement, petit à petit, un grand projet pour sa ville, au départ à partir de lieux épars, en débordant, en grappillant, en recousant des pièces, qui, assemblées, commencent à devenir des réseaux cohérents. Quinze ans, vingt ans d'attente, parfois, entre l'idée d'un lien désirable et sa concrétisation (on pense entre autres au parc de Sainte-Agathe³², dont l'idée germe à la fin des années 1980 et se concrétise en 2015, constituant un trait d'union entre les quartiers de Sainte-Marguerite et de Saint Laurent).

Il y a un versant en face, il faut l'inclure aussi : chercher des fonds, interroger les limites, inclure des recoins, des parcelles au départ anodines, mais qui auront un jour un rôle dans le maillage³³. Le paysage comme processus.

C'est aussi le temps du vivant et de ses joies, les cycles naturels, les fluctuations, les saisons, mis en scène dans la moindre intervention. Remplacer les annuelles par les vivaces, apprécier leur durée, leur endormissement, leur renaissance. Anne et son amour des bulbes, du parfum printanier des fleurs du tulipier, de la cueillette des champignons, la flambée de couleurs des érables

en automne. Le rythme du vivant, succession d'extinctions et d'épanouissements, les bonheurs de l'écologie, primordiale.

C'est le temps plus long de la mémoire et des traces. Le temps consacré par Anne à comprendre l'histoire des sites à travers les cartes anciennes, les gravures, les ouvrages, à décrypter *in situ* ce qu'il reste comme empreinte de ces épopées oubliées, marques témoignant d'autres arrangements entre l'humain et le socle morphologique. Le projet les cultive, ces traces porteuses d'autres sens, d'autres pratiques, monuments d'autres mondes. Entretenir, restaurer, dans le sens de laisser voir, de sécuriser sans viser la reconstitution, donner à saisir ces autres formes de négociation avec la géographie, ces manières dont on concevait les relations au sol, dont on connaissait ses particularités : murs, terrasses, chapelles, chemins, grilles, glacière, mines, jardins, maraîchages, vignes, vergers, pâturages... Le programme du projet consiste avant tout à montrer comment, à partir d'un espace spécifique, se sont accumulées des strates de pratiques diplomates et ingénieuses, à l'image du palimpseste d'André Corboz.

Le temps est encore là dans l'invitation au déplacement, la marche comme moteur des projets emmenés par Anne, avec les livres de Rebecca Solnit³⁴ sur la table de chevet. Si la notion d'horizon peut être associée à une pensée du paysage comme catégorie de la vue et de la représentation, liée historiquement à l'avènement de la perspective, les paysagistes y voient d'autres possibles et destituent l'horizon classique de la fixité. L'horizon s'éprouve avec le corps, dans un rythme, par les points de vue multiples de sujets multiples. Il interroge le mouvement et les perceptions. Si au singulier, l'horizon



déploie sa dimension universelle, symbolique et abstraite, d'autres privilégient l'emploi du terme au pluriel pour évoquer les situations multiples, singulières et hétérogènes rencontrées sur un site, à partir du mouvement³⁵. Les horizons sont associés à l'évasion, à l'interrogation du cadre et des limites, au débordement, à l'exploration de l'altérité.

Dans le mouvement se déploient les dimensions sensibles du paysage. Le mouvement nous emmène dans une expérience du monde par le corps, à partir d'une forme de plaisir ou d'ébranlement. Selon Sansot, « il n'existerait pas un paysage, mais une multitude de paysages en puissance autour d'un lieu et le long d'une déambulation »³⁶. C'est dans la manière de nous laisser ébranler ou affecter en chemin que se constitue le paysage. Ouvrir ces possibles demande au paysagiste de se laisser « solliciter par l'altérité et l'inspiration des choses. »³⁷

Les paysages d'Anne sont tout sauf des objets statiques. Ils s'égrènent comme un récit rythmé d'épisodes spatiaux associés au proche ou au lointain, donnant à se manifester, dans un moment en suspension, les relations de la ville et d'une géographie unique, nous ramenant, par après, à l'intimité d'une sensation forte ou attendrissante, à la rencontre d'un parfum, d'un mouvement, d'un tintement – souvenirs de l'enfance, rappels d'une lecture, ouvrant nos imaginaires.

Je terminerai en partageant deux choses qu'Anne m'a transmises, que je considère comme deux présents, chacun d'ordre très différent. Ils ne sont pas sans lien avec cette question du temps et me permettent d'appréhender ce qui lui tient à cœur et qui enrichit ma conception du métier.

Le premier correspond à un petit texte à l'apparence anodine qu'Anne m'a envoyé sans crier gare en 2011, et qui m'a permis de découvrir la démarche de l'artiste néerlandais Louis le Roy, décédé en 2012, démarche qui a fait germer en moi le besoin de reconsidérer continuellement la notion de projet. L'écocathédrale de Louis Guillaume Le Roy est un processus prenant naissance au début des années 1980 et fondé sur la collaboration à long terme entre l'humain, ici, l'artiste lui-même, et la nature, en l'occurrence un terrain boisé ordinaire, situé à Mildam, aux Pays-Bas. Pendant plus de trente ans, Louis le Roy a mis en œuvre patiemment sur ce site des tas de matières inertes récupérées et

Ecocathédrale, Louis Guillaume Le Roy.



triées, assemblées de manière gravitaire, sans ciment, dans des structures verticales aux motifs complexes. Il les laissait envahir par le sauvage dans une recherche de partenariat se tenant volontairement à l'écart de tout objectif d'idéal ou de finitude (la création de la « Fondation temps » donnant juridiquement au site la possibilité de s'autotransformer jusqu'en l'an 3000), interrogeant la terre en tant qu'héritage, le temps comme *continuum* et l'engagement, mise en œuvre du potentiel créatif de la vie humaine au sein de la nature³⁸. Si l'écocathédrale est un processus solitaire où Le Roy expérimente l'équilibre nature-culture, l'artiste, influencé par Guy Debord et Constant, adoptera un point de vue critique radical sur l'urbanisme de planification, le considérant comme un désert culturel monotone. Il cherchera, tout au long de sa carrière, à libérer l'énergie créatrice des individus à travers des démarches de co-transformation de sites accueillant le sauvage et le spontané dans des temporalités longues – celles-là permettant de

constater la richesse des fluctuations entre stabilité et instabilité des formes de l'espace co-construit, l'humain faisant partie de la nature. L'incroyable poésie de cette démarche résonne en moi avec la patience et la sensibilité d'Anne, sa volonté d'élaborer, de chercher en faisant, sa confiance dans les temps longs et son attention prioritaire aux singulières « inventions du quotidien »³⁹ qui font la beauté de la ville.

Le second cadeau est à la fois plus concret et plus furtif: c'est la joie que j'ai eue, comme tant d'autres, de découvrir au printemps, en 2010, la place de la Cathédrale de Liège revêtue, pour quelques semaines et grâce aux idées et à la persévérance d'Anne, d'un immense et tendre champ de tulipes en camaïeu de rose⁴⁰. Je savais de ses dires combien il était difficile de faire changer les habitudes des services communaux en ce qui concerne la production des annuelles – pensées, tagètes et autres bégonias –, au profit de plantes à la régénération saisonnière. Qui plus est, le jardin d'ornement

Place Cathédrale, 2010



de la place de la Cathédrale était le faire-valoir des pratiques de mosaïculture des jardiniers de la Ville, où blasons fleuris et autres formes figuratives trouvaient à s'exprimer depuis des décennies. Anne était en croisade pour la refonte des pratiques de fleurissement urbain, et ce fut l'occasion de nous donner du bonheur. Cet éphémère champ de tulipes liégeois fait écho au témoignage de sa collaboratrice à la Ville, Véronique Heyden, racontant qu'Anne lui avait proposé, dans les premiers jours de son engagement, d'aller planter des fleurs en tulle devant le palais provincial pour souhaiter la bonne année aux habitants : elles avaient donc découpé des centaines de ronds de tulle blanc qu'elles avaient coincés avec une bille dans des tiges pour ballon, et étaient parties les planter dans la terre, serrées l'une contre l'autre, malgré le gel⁴¹.

Ces petits cadeaux résonnent en moi avec la spectaculaire scène de *Nelken*, cette pièce de la chorégraphe allemande Pina Bausch, où les danseurs évoluent dans un champ d'œillets magnifique et inattendu. C'est généreux, c'est vaste, c'est surprenant, à travers des choses passagères et légères.

Il est bien entendu réducteur de commenter le parcours de plusieurs décennies de travail de terrain en quelques pages d'écriture. Je suis certaine que je me réveillerai plusieurs fois dans les prochains mois en me demandant comment j'ai pu oublier de vous parler de ceci ou de cela, car l'univers d'Anne fait écho à de nombreux moments de découvertes. J'ai essayé de réunir quelques fragments, étalés sur une durée, de références que j'associe à Anne, et qui portent ma conviction qu'elle est toujours à la fois discrètement en avance sur son temps et consciente depuis toujours qu'il n'existe meilleure recette pour faire naître la poésie que le temps et le soin.

Des fleurs de tulle comme bons vœux au square Notger.



- 1 L'atelier d'architecture de 1^{re} année donné par Jacques Bergilez en 1994-1995, et l'atelier d'architecture de 3^e année donné par Jacques Bergilez, Norbert Nelles et Michel Meilleur en 1996-1997.
- 2 L'atelier de jardin, donné par Roland Lecomte, nous sensibilisait au végétal et à l'espace du jardin privé, sans nous impliquer dans la complexité et l'imbrication des échelles de l'espace ouvert.
- 3 Atelier « Lieux communs et urbanité » in parcours dans l'enseignement (II.7)
- 4 Atelier « Conception et lecture des paysages » in parcours dans l'enseignement (II.7)
- 5 MAROT, Sébastien, *L'alternative du paysage, Le visiteur* n° 1, France, Société française des architectes, 1995, p. 54-80.
- 6 J'entends par analyse inventive le fait de considérer le travail de lecture et de description du site comme partie prenante du projet, en tant qu'interprétation créative de l'existant et de son potentiel.
- 7 STEFULESCO, Caroline, *L'urbanisme végétal*, France, CNPF, 1993.
- 8 VAN DEN TOORN, Martin, « L'architecture de paysage à Wageningen (Pays-Bas) », *Projets de paysage* [En ligne], Hors-série, 2022.
- 9 BLANCHON, Bernadette, « La première formation de paysagistes concepteurs en France, ruptures et continuités », *Projets de paysage* [En ligne], Hors-série, 2022.
- 10 CORTESI, Isotta, *Parcs publics. Paysage 1985-2000*, Arles, Actes Sud, Motta, 2000.
- 11 LEFEBVRE, Henri, *Le droit à la ville*, France, Points, 1968.
- 12 PROSZYNSKA, Véra (dir.), *Michel Corajoud paysagiste*, Paris, Versailles, Éditions Hartmann, Ecole Nationale Supérieure du Paysage, 2000.
- 13 BLANCHON, Bernadette, « La première formation de paysagistes concepteurs en France, ruptures et continuités », *Projets de paysage* [En ligne], Hors-série, 2022.
- 14 KROLL, Lucien, *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka, 2001.
- 15 CORAJOU, Michel, « L'alliance entre le paysage et la ville. Créer un rapport intelligible au territoire », in *Penser la ville par le paysage*, Paris, Éditions de la Villette, 2002, p. 22.
- 16 Inventaire référence 14 : Coteaux de la Citadelle, p. (IV.14) et texte processus : *Les coteaux de la Citadelle : de l'enclos au réseau*, p. (III.3)
- 17 CORAJOU, Michel, in PROSZYNSKA, Véra (dir.), *Michel Corajoud paysagiste*, Paris, Versailles, Éditions Hartmann, Ecole Nationale Supérieure du Paysage, 2000, p.33.
- 18 Inventaire référence 3 : Place Joseph Dejardin, p. (IV.3)
- 19 Inventaire référence 8 : Jardin Emile Wiket, p (IV.8) et texte processus : *Aménagement du Jardin Emile Wiket, rue Saint-Laurent à Liège : la poésie comme fil conducteur*, p. (III.2)
- 20 Inventaire référence 6 : Trixhay Saint-Gilles, p. (IV.6) et texte processus : *Lieu banal à l'usage de tous*, p. (III.1)
- 21 Inventaire référence 33 : Parc Sainte-Agathe, p. (IV.33) et texte processus : *Le parc Sainte-Agathe : s'immerger dans un jardin clos*, p. (III.5)
- 22 MAROT, Sébastien, « L'alternative au paysage », *Le visiteur* n° 1, Paris, Société française des architectes, 1995, p. 54-80.
- 23 JACKSON, John Brinckerhoff, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud, ENSP Versailles, 2003.
- 24 LEFEBVRE, Henri, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.
- 25 MONTEMBAULT, David et GEISLER, Élise, « L'important, ce n'est pas que de participer ! », *Projets de paysage*, 26, 2022, mis en ligne le 28 septembre 2022, consulté le 17 novembre 2022. URL : <https://journals.openedition.org/paysage/28444> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.28444>.
- 26 Convention européenne du paysage, 2000, <https://www.coe.int/fr/web/landscape/the-european-landscape-convention>
- 27 SANSOT, Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, Payot & Rivages, 2004.
- 28 Extrait de l'énoncé de l'atelier d'urbanisme *Lieux communs et urbanité*, Anne Rondia et Marie Roosen, ISA Saint-Luc Liège, 1994.
- 29 Inventaire référence 33 : Jardin Morinval, p. (IV.33) et texte processus : *Jardin Morinval : le jardin des Quatre Tourettes*, p. (III.11)
- 30 Inventaire référence 7 : Place Maghin, p. (IV.7) et texte processus : *Place Maghin : le Sud s'invite sur les pavés du Nord*, p. (III.9)
- 31 Inventaire référence 4 : Place Seeliger, p. (IV.4)
- 32 Inventaire référence 33 : Parc Sainte Agathe, p. (IV.33) et texte processus : *Le parc Sainte Agathe : s'immerger dans un jardin clos*, p. (III.5)
- 33 Inventaire référence 36 : Parc de la Chartreuse, p. (IV.36) et texte processus : *Parc de la Chartreuse : réveiller et révéler un lieu chargé d'histoire(s)*, p. (III.6)
- 34 SOLNIT, Rebecca, *L'art de marcher*, Arles, Actes Sud, 2000.
- 35 CATTAN, Julie, « L'horizon en question, des paysagistes aux architectes », *Cahiers thématiques* n° 13, France, Éditions de la Maison des sciences de l'homme et Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2014, p.17-24.
- 36 SANSOT, Pierre, « L'affection paysagère », dans ROGER Alain (Dir.), *La théorie du paysage en France. 1974-1994*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, 1995, p. 153-167.
- 37 *Ibid.*, p. 166.
- 38 VOLLAARD, Piet, « Time-based Architecture in Mildam », dans Oase n° 57, Amsterdam, NAI Publishers, 2001, p.74-85. trad. Chantal van Arendocnk-Bourgeois, <https://www.timefoundation.com/fr/article/47>
- 39 En référence à l'ouvrage de DE CERTEAU, Michel, *L'invention de quotidien, I : arts de faire*, Paris, Gallimard, 1980.
- 40 Inventaire référence 40 : Installations temporaires, p. (IV.40)
- 41 Inventaire, référence 40 : Installations temporaires, p. (IV.40)